



District de Maine et Loire de Football

Commission Départementale de Contrôle des Commissaires Au Terrain

PROCES VERBAL N° 5 – SAISON 2024/2025

Réunion du :	26/09/2024
Présidence :	Jean-Jacques CHOUTEAU
Présents :	Jean-Baptiste AUGEREAU, Albert COIFFARD, Alcides DA COSTA et Jack GASTINEAU.
Excusé :	

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans les conditions de forme et de délais prévues à l'article 190 des Règlements Généraux FFF et LFPL.

Préambule :

M. AUGEREAU Jean-Baptiste membre du club de St Melaine sur Aubance (533183) et club GJ St Melaine Juigné (564108) ne prend pas part au contrôle des feuilles de match concernant ces clubs.

M. CHOUTEAU Jean-Jacques membre du club des Ponts de Cé As (522735) ne prend pas part au contrôle ses feuilles de match concernant ce club.

M. COIFFARD Albert membre du club de La Pommeraye Pomjeannais (545613) ne prend pas part au contrôle des feuilles de match concernant ce club.

Mr DA COSTA Alcides membre du club de Murs Erigné (511715) ne prend pas part au contrôle des feuilles de match concernant ce club.

1. Règlements et amendes

ARTICLE 25 – ENCADREMENT DES EQUIPES – DISCIPLINE 1. *Le club recevant doit notamment désigner un commissaire au terrain majeur, lequel doit être présent sur le terrain au moins une heure avant l'heure officielle, porteur d'un brassard distinctif, et durant la rencontre se tient à proximité immédiate de l'aire de jeu à la disposition des officiels. En cas de non-respect de l'obligation, le club encourt une amende :*

Se reporter à l'Annexe 5 des Règlements Généraux de la LFPL et aux dispositions particulières du District de Maine et Loire de l'annexe 2 des règlements Généraux de la FFF.

2. Approbation du PV

Le PV n° 4 du 17 septembre 2024 est approuvé.

3. Contrôle des feuilles de match

⇒ Période du 16 au 22 septembre 2024

Le contrôle est effectué sur les points suivants :

- Présence d'un Commissaire au terrain (CAT ou responsable de plateau) sur les compétitions Seniors M et F, Vétérans à 11 et à 8, Jeunes à 11 G et F, Jeunes à 8 (U13 G/F et U15 F), Futsal et Coupe Amitié Loisirs.
- Obligation que le Commissaire au terrain soit majeur.
- Obligation que le Commissaire au terrain soit licencié de la saison en cours (licencié Volontaire non admis)

☞ **Les sanctions infligées aux clubs n'ayant pas respecté ces obligations seront indiquées dans l'annexe en page 4.**

Les feuilles de matchs non parvenues lors du contrôle initial seront examinées lors de la réunion suivante.

Le tableau pour information récapitulant les clubs en infraction dans ces catégories est indiqué dans l'annexe en page 3.

Rappels :

- Le Commissaire au terrain ou responsable plateau ou sécurité ne peut occuper qu'une seule fonction.
- Le Commissaire au terrain doit être indiqué obligatoirement dans la case « Délégué Principal » et non dans les cases « Responsable sécurité ou Délégué accompagnateur ou Directeur sécurité ». La case « Responsable sécurité » est seulement remplie pour les matchs de Futsal.
- Le Responsable plateau concernant la catégorie Jeunes Foot à 8 (U13 G/F et U15 F) doit être indiqué dans la case « Délégué Principal ».

5. Sanctions financières

Commissaire au terrain ou responsable de plateau :

- **Noté dans la case « Délégué Principal »** : Pas de sanction financière.
- **Noté dans la case « Autres officiels »** : Sanction financière. Les éventuels courriers de clubs seront examinés.
- **Aucun nom porté** : Sanction financière.
- **Commissaire au terrain avec numéro de licence erronée involontairement, mais bien licencié** : Pas de sanction financière.
- **Commissaire au terrain avec faux numéro de licence** : Sanction financière.
- **Commissaire au terrain mineur** : Sanction financière.
- **Commissaire au terrain avec une licence « Dirigeant Volontaire »** : Sanction financière.
- **Plateaux U13 G/F et U15 F** : Si 2 matchs en même temps sur le même terrain, mettre un seul nom de Commissaire au terrain pour les 2 matchs.

- **Forfait** : Si une feuille de match est établie, elle doit être remplie entièrement, y compris le Commissaire au terrain. Les éventuels courriers de clubs seront examinés.
- La Commission statuera sur les cas éventuels non répertoriés ci-dessus.

La Commission rappelle qu'elle ne répond aux demandes des clubs uniquement transmises par la messagerie officielle.

Prochaine réunion : 01 octobre 2024 à 10h00

Le Président	Le Secrétaire de séance
CHOUTEAU Jean-Jacques	COIFARD Albert

Absence de Commissaire au Terrain

SAISON 2024-2025 semaine du 16 septembre au 22 septembre

Date rencontre	Equipe recevante	Equipe visiteuse	N° rencontre	Compétition	Groupe	Club recevant	Montant amende
22-sept-24	Angers Hsa 36	Andart Brain Es 36	28874517	Vétérans D2	A	Angers Hsa	50 €
22-sept-24	Trélazé Églantine 36	Angers Lac de Maine 36	28874706	Vétérans D3	A	Trélazé Églantine	50 €
22-sept-24	Les Hauts d'Anjou Fc 36	Chalonnnes Chaudéf 37	28874708	Vétérans D3	A	Les Hauts d'Anjou Fc	50 €
22-sept-24	Cantenay Epinard Us 36	St Jean St Lambert 36	28874710	Vétérans D3	A	Cantenay Epinard Us	50 €
22-sept-24	Etriché Af 36	Montreuil Juigné Bf 37	28875105	Vétérans D4	B	Etriché Af	50 €
21-sept-24	Becon Villem St Augu 1	Montreuil Juigné Bf 2	29036411	U19 D1	A	Becon Villem St Augu	50 €
21-sept-24	La Pommeraye Pomj 21	Avrillé As 49 21	29023084	U14	Unique	La Pommeraye Pomj	50 €
21-sept-24	Angers Sca 21	Saumur Ofc 21	29023087	U14	Unique	Angers Sca	50 €
21-sept-24	Gf Sevremoine 1	St Hilaire Vihiers 1	28938556	U15F	B	Gf Sevremoine	50 €
21-sept-24	Gf Gesté Tillières 2	Gf ChalonnePommeray 2	29144937	U15F	F	Gf Gesté Tillières	50 €
21-sept-24	St Jean St Lambert 1	Bouchemaine Es 1	28942834	U13 DS	A	St Jean St Lambert	50 €
21-sept-24	Gj Eglantine-Dag 1	Angers Ndc 2	28942850	U13 DS	B	Gj Eglantine-Dag	50 €
21-sept-24	Angers Croix Blanche 1	Angers Vaillante 3	28942851	U13 DS	B	Angers Croix Blanche	50 €
21-sept-24	Angers Croix Blanche 2	Angers Vaillante 5	28940875	U13D1	C		
21-sept-24	Doué L a Fontaine Rc 1	Chemillé Melay O 1	28942953	U13 DS	D	Doué L a Fontaine Rc	50 €
21-sept-24	Cholet Jeune France 1	Saint André St Macaire 1	28943083	U13 DS	E	Cholet Jeune France	50 €
21-sept-24	Cholet So 2	Liré Drain O 1	28943083	U13 DS	E	Cholet So 2	50 €
21-sept-24	Le Fulet Chaussaire 1	Le Fief Gesté 1	28934908	U13 DS	E	Le Fulet Chaussaire	50 €
21-sept-24	St Georges S/Loire 1	Angers Ndc 3	28940526	U13 D1	A	St Georges S/Loire	50 €
21-sept-24	Saumur Bayard 1	Vernoil Vernantes 1	28941066	U13 D1	E	Saumur Bayard	50 €
21-sept-24	Maybéléger 1	Puy-Maz-Tes 2	28941372	U13 D1	G	Maybéléger	50 €
21-sept-24	Maybéléger 3	Gj Torfou Sevre Moine 4	29176073	U13 D3	P		
21-sept-24	Becon Villem St Augu 1	Segré Esha Foot 2	28141566	U13 D1	I	Becon Villem St Augu	50 €
21-sept-24	Gj Mesnil Fcblrcm 2	La Pommeraye Pomj 2	28939199	U13 D2	D	Gj Mesnil Fcblrcm	50 €
21-sept-24	Gj Mesnil Fcblrcm 4	Landemont Laurentais 3	28941472	U13 D3	R		
21-sept-24	Ste Gemmes S/Loire 1	Angers Croix Blanche 3	28939274	U13 D2	E	Ste Gemmes S/Loire	50 €
21-sept-24	Montilliers Es 2	Saumur Ofc 3	28943890	U13 D2	I	Montilliers Es	50 €
21-sept-24	Montilliers Es 3	Thoaurcé Fc Layon 3	28941359	U13 D3	M		
21-sept-24	Puy-Maz-Tes 4	Cholet F.C 2020 2	28939478	U13 D2	J	Puy-Maz-Tes	50 €
21-sept-24	Puy-Maz-Tes 3	Andrézè Jub Jallais 2	28939511	U13 D2	K		
21-sept-24	St Germain Val Moine 2	Villedieu Renaudière 2	28939509	U13 D2	K	St Germain Val Moine	50 €
21-sept-24	St Germain Val Moine 3	Tillières Arc 2	28942237	U13 D3	Q		
21-sept-24	Le Fief Gesté Fc 2	St Pierre Montrev 2	28939525	U13 D2	L	Le Fief Gesté Fc	50 €
21-sept-24	Le Fief Gesté Fc 3	St Pierre Montrev 3	28942238	U13 D3	Q		
21-sept-24	La Pommeraye Pomj 3	Champdoc&Ingrand Lfa 2	28940081	U13D3	B	La Pommeraye Pomj	50 €
21-sept-24	La Pommeraye Pomj 4	St Jean St Lambert 3	28940138	U13 D3	C		
21-sept-24	Beaucouzé Sc 4	Chalonnnes Chaudéf 3	28940082	U13D3	B	Beaucouzé Sc	50 €
21-sept-24	Gj Cantenay Assef 1	Angers Lac de Maine 2	28940253	U13 D3	E	Gj Cantenay Assef	50 €
21-sept-24	Les Ponts de Cé AS 3	St Mathurin Ménrité 2	29146044	U13 D3	J	Les Ponts de Cé AS	50 €
21-sept-24	Ambillou Asvr 2	Le Puy Vaudelnay Es 2	28941357	U13 D3	M	Ambillou Asvr	50 €
21-sept-24	Martigné Es Layon 2	Brissac Aubance Es 3	28941358	U13 D3	M	Martigné Es Layon	50 €
21-sept-24	Villedieu Renaudière 3	ChristopheSeguinière 3	29176074	U13 D3	P	Villedieu Renaudière	50 €
21-sept-24	Andrézè Jub Jallais 3	Beaupréau Chapelle 4	28942239	U13 D3	Q	Andrézè Jub Jallais	50 €
22-sept-24	Somloirzyernay CP 1	Avrillé AS 1	28586185	Sen H D1	A	Somloirzyernay CP 1	50 €
22-sept-24	Le Fület Chaussaire 2	Beaupréau Chap 3	28587565	Sen H D3	E	Le Fület Chaussaire 2	50 €
22-sept-24	St Pierre Montrevault AS 3	Angers SCA 2	28588091	Sen H D4	D	St Pierre Montrevault AS 3	50 €
22-sept-24	Angrie SP 2	St Georges s/L 2	28588092	Sen H D4	D	Angrie SP 2	50 €
22-sept-24	Ambillou ASVR 3	Doué la Font 4	29491886	Sen H D5	A	Ambillou ASVR 3	50 €
22-sept-24	Etriché AF 2	Morannes ES 3	29551961	Sen H D5	D	Etriché AF 2	50 €
22-sept-24	Champteussé Anj Bac 2	Trélazé Eglant 2	29552104	Sen H D5	E	Champteussé Anj Bac 2	50 €
22-sept-24	Chateaneuf US	St Sylvain d'Anjou 4	29552108	Sen H D5	E	Chateaneuf US	50 €
22-sept-24	Beaupréau Chap 4	Nueil Ht Layon 1	29605587	Sen H D5	G	Beaupréau Chap 4	50 €
21-sept-24	CHOLET JEUNE FRANCE 1	ST HILAIRE VIHERS 1	29142387	U17 / D1	D	CHOLET JEUNE FRANCE	50 €
21-sept-24	LE FUILET CHAUSSAIRE 1	CHRISTOPHESEGUINIÈRE 1	29142417	U17 / D1	F	LE FUILET CHAUSSAIRE	50 €
21-sept-24	CHOLET FC 2000 2	ENT BOURNEUF UF3L 1	29144893	U17 / D2	E	CHOLET FC 2000	50 €
21-sept-24	TRELAZE FOYER 2	ANGERS INTREPIDE 2	29144908	U17 / D2	F	TRELAZE FOYER	50 €
21-sept-24	ENT ST HILAIRE AMBIL 3	CHEMILLE MELAY O. 2	29212987	U17 / D3	D	ENT ST HILAIRE AMBIL	50 €
21-sept-24	GJ TORFOU SEV MOINE 2	MAYBELEGER FC 2	29213049	U17 / D3	E	GJ TORFOU SEV MOINE	50 €
21-sept-24	GJ MESNIL RCLERCMB 2	CHAMPTOC&INGRANDES LFA 2	29213642	U17 / D3	G	GJ MESNIL RCLERCMB	50 €
21-sept-24	TIERCE CHEFFES AS 1	GJF CORNEANDARBRAIN	29122035	U15 / D1	C	TIERCE CHEFFES AS	50 €
21-sept-24	GJ MESNIL RCLERCMB 1	AUBRY CHAUDRON	29131877	U15 / D1	G	GJ MESNIL RCLERCMB	50 €
21-sept-24	GJF BOURGNEUF ASM 1	ANGERS INTREPIDE 2	29141047	U15 / D2	G	GJF BOURGNEUF ASM	50 €
21-sept-24	SEICHES MARCE AS 1	GJ MORANNES ST DEN 1	29140651	U15 / D2	B	SEICHES MARCE AS	50 €
21-sept-24	ST MATHURIN MENITRE 1	GJ MAZE BAUNE 2	29214442	U15 / D3	C	ST MATHURIN MENITRE	50 €
21-sept-24	ST LAMBERT LEVEES 1	LE PUY VAUDELNAY ES 2	29214466	U15 / D3	D	ST LAMBERT LEVEES	50 €
21-sept-24	CHAMPTOC&INGRANDES LFA 1	GJ MESNIL RCLERCMB 2	29214991	U15 / D3	I	CHAMPTOC&INGRANDES LFA	50 €
21-sept-24	GJ TORFOU SEV MOINE 2	ENT CHRISTESEGMORTAGN 3	29214630	U15 / D3	G	GJ TORFOU SEV MOINE	50 €

Commissaire au terrain mineur

SAISON 2024-2025 - semaine du 16 au 22 septembre 2024

Date rencontre	Equipe recevante	Equipe visiteuse	N° rencontre	Compétition	Groupe	Club recevant	Montant amende
21-sept-24	ST ANDRE ST MACAIRE 2	LANDEMONT LAURENTAIS 1	29141027	U15 / D2	Poule F	ST ANDRE ST MACAIRE 2	100 €